

## SEANCE DU 6 juillet 2015

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze le 6 juillet 2015, le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire

MMES DEACON Margaret, RIDOUARD Valérie, MM BIGOT Pierre, GAUTRY Jean-Yves, MOINE Serge, LECOINTRE Christian, TALBOT Franck, GIROUARD Germain

Absents : LANDRY Laurent, PERCEAU Alain

Absent représenté : BOTTON Daniel pouvoir à BIGOT Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Germain GIROUARD

DATE DE CONVOCATION : le 1<sup>er</sup> juillet 2015

COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 10 juillet 2015

Observations sur le Procès-Verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2015 : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal sans observation.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT A OUVERT LA SÉANCE ET EXPOSÉ CE QUI SUIT :

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

### **DEL/CM 2015-23- CLASSEMENT D'UNE VOIE COMMUNALE DANS LA VOIRIE DEPARTEMENTALE**

Monsieur le Maire informe les membres présents que la voie communale n°4 de Marnes à Saint Chartres est sur partie communale pour le Département des Deux Sèvres, mais se poursuit sur une route départementale sur le Département de la Vienne.

Cette voie est très empruntée par les poids lourds pour des liaisons d'intérêt départemental.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à saisir le Conseil Départemental sur l'opportunité du classement de cette voie communale dans la voirie départementale.

### **VITESSE DANS L'AGGLOMERATION**

Les membres du Conseil décident de mettre tout le bourg de Marnes à une vitesse limitée à 30 à l'heure.

Monsieur le Maire prendra un arrêté dans ce sens.

### **MODALITE D'ACCES AU TERRAIN DU PIGEONNIER**

Jean-Yves GAUTRY se renseigne des modalités pour l'aménagement d'un portique pour l'accès au terrain du Pigeonnier.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Le Tuar Club (voitures Anciennes) s'arrêtera sur Marnes pour une visite le 19 septembre 2015.

### **Devis Voirie**

Route de Messais et chemin de St Chartres : 2161.20 HT

Remise à neuf du trottoir devant la mairie : 994.50 HT

### **Achèvement aménagement mairie**

Réunion jeudi 9 juillet 2015 à 18h

**Fin de séance 21h45**

Le secrétaire

Le Maire,